



RANCE-ENVIRONNEMENT

Association loi 1901 agréée protection de la nature et de l'environnement
Siège social : Mairie 22690 Pleudihen sur Rance

COMPTE-RENDU de l'Assemblée Générale du 8 février 2013

L'assemblée générale de Rance-Environnement pour l'exercice 2012 s'est tenue le 8 février 2013 à la salle des fêtes de Pleudihen sur Rance, sous la présidence de madame Germaine Guillou.

Conférence introductive

L'assemblée générale a été précédée par une conférence de monsieur Alain MASSEAU, sur le thème :

**« Les moulins à marée de la Rance »
Un patrimoine à transmettre.**

A l'issue de la conférence, à laquelle environ 120 personnes ont assisté, le conférencier a répondu aux questions de l'assemblée.

La Présidente a ensuite vivement remercié monsieur Alain MASSEAU, pour cette présentation qui se situe au cœur des préoccupations de l'association.

Assemblée générale

L'assemblée générale est en suite ouverte, conformément aux statuts de l'association.

Suffrages et quorum

Sur la base des feuilles d'émargement et des pouvoirs reçus il apparaît que :

- 42 membres sont présents,
- 27 membres sont représentés.

Ensemble ils représentent 44 % de l'ensemble des membres de l'association. Le quorum de 25 % est dépassé et l'assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour

- Rapport d'activités 2012
- Perspectives et orientations 2013
- Rapport financier
- Elections au Conseil d'Administration

Un rapport annuel pour l'exercice 2012 a été établi. Il comporte les

- rapport d'activité,
- rapport financier,
- rapport moral,
- orientations pour 2013.

Ce rapport a été envoyé par courriel à tous les adhérents qui ont communiqué leur adresse courriel à l'association. Il a été mis à disposition de tous les membres à l'entrée de l'assemblée. Dans ces conditions seules les grandes lignes de ces rapports seront présentées et commentées en assemblée.

Rapport d'activité 2012

Celui-ci est présenté par monsieur Jean-Louis Penot, vice-président qui utilise un diaporama pour illustrer ses propos. Il présente :

- l'augmentation importante du nombre d'adhérents qui est passé de 126 à 156 soit une augmentation de 24 %,
- l'engagement de l'association dans les travaux de la commission estuaire Rance,
- l'implication dans l'élaboration du DOCOB NATURA 2000
- la participation à COEUR-Emeraude,
- un point sur le Parc Naturel Marin (PNM) normand breton,
- les activités du Conseil d'Administration.

Rapport financier

La trésorière madame Marie Briand présente les points principaux du rapport financier, dont le détail figure dans le rapport annuel.

Les recettes s'élèvent à 1 227,16 € provenant à 96 % des cotisations, l'association ne sollicitant ni ne recevant aucune subvention.

Les dépenses s'élèvent à 1 044,06 € dégageant un solde de 183,10 € qui est conservé en réserve, celles-ci s'élevant à 2 160,82 après cette augmentation.

Une modification du mode de comptabilisation des opérations de l'association est intervenue à partir de cette année. Dans un but de précision, les comptes sont dorénavant arrêtés au 31 décembre de chaque année et non en février comme antérieurement. Pour le présent rapport cette modification est la cause de la baisse des dépenses. Celles-ci sont stables hors cette modification.

Rapport moral

Monsieur Didier Simonot commente le rapport moral qui figure dans le rapport annuel.

Il met l'accent sur la vigilance de l'association aux problématiques environnementales locales et son approche pédagogique pour informer et pour expliciter les différents sujets. Au vu du travail réalisé et des propositions concrètes avancées, il estime que le bilan est positif, sous réserve que ce travail et ces propositions puissent être prises en considération. Pour conclure il faut poursuivre notre action au sein des projets territoriaux en cours, tout en conservant notre liberté de parole et notre force de conviction, sans nostalgie, défaitisme, ni pessimisme !

Perspectives et orientations 2013

La présidente conclut cette présentation du rapport annuel en mettant l'accent sur les perspectives et les orientations pour l'année en cours :

- poursuivre notre implication dans les dossiers en cours,
- nous saisir de nouveaux dossiers « veille de l'environnement dans la mesure de nos moyens,
- renforcer le fonctionnement de l'association.

Elle insiste sur ce dernier point et lance un appel pour que des membres qui le pourraient viennent participer en étant membre actif. Les sujets sont nombreux et intéressants et tous seront les bienvenus.

Approbation du rapport annuel

La présidente demande l'approbation à main levée des rapports constituant le rapport annuel :

- rapport d'activité
- rapport financier
- rapport moral
- perspectives et orientations 2013

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport d'activités, le rapport financier, le rapport moral et les perspectives et orientations pour 2013 et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice.

Elections au Conseil d'Administration

Parmi les membres du CA, une d'entre eux arrive en fin de mandat, madame Nicole Bougeard, qui se représente. Messieurs Jean-François Coudron et François Malglaive se présentent aussi pour rejoindre le conseil d'administration.

Ces trois candidats sont élus à l'unanimité, les intéressés s'abstenant.

Ainsi prend fin la partie statutaire de l'Assemblée Générale.

La présidente clôt l'assemblée et invite les participants à prendre le verre de l'amitié.

La présidente : G. Guillou

Le secrétaire : F. Malglaive